



L'enseignement agricole

Journées Nationales MSA – L'entrée dans la vie active
Troyes, 11-12 octobre 2012

Les conséquences humaines, économiques et sociales des accidents du travail et maladies professionnelles¹ chez les jeunes et le nombre d'accidents lors des stages et de l'apprentissage ont conduit la MSA à se positionner sur le champ de la prévention des risques professionnels auprès des établissements d'enseignement agricole.

L'enseignement Agricole est un axe prioritaire du Plan Santé Sécurité au Travail 2011-2015 de la MSA. 24% des actions de prévention des risques professionnels menées par la MSA, en 2011, ont été réalisés sur ce champ².

La MSA a, par ailleurs, signé avec le ministère de l'Agriculture une convention pour 2006-2011 qui a été renouvelée pour les années 2012-2017. Cette convention permet à la MSA, avec le soutien de l'ensemble des acteurs de l'enseignement agricole, de développer une véritable politique d'intervention en direction des futurs professionnels pour les aider à exercer leur métier en préservant leur santé et leur sécurité.

Ce travail réalisé par la MSA et soutenu par le ministère de l'Agriculture au travers de cette convention a permis de faire de la maîtrise des risques au travail une véritable composante de la qualification professionnelle.

¹ Voir chiffres en fin de document

² Voir tableau en bas de page



Quelques avancées et réalisations de la MSA

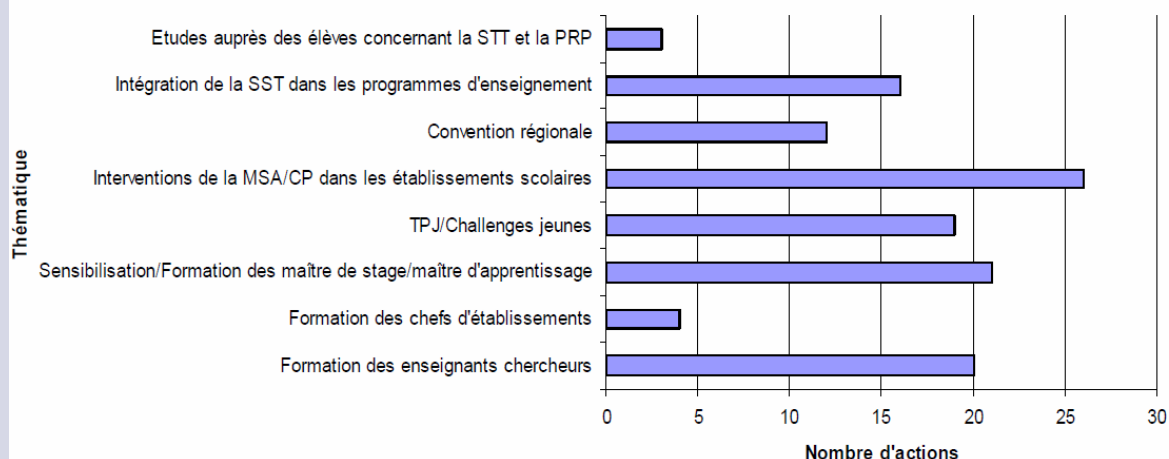
Réseau

- 100% des MSA se sont mobilisées pour promouvoir la SST dans les établissements agricoles
- Plus de la moitié des MSA ont participé aux Trophées Prévention Jeunes (TPJ).
- Mise en œuvre de formations des enseignants, des maîtres de stage et d'apprentissage.
- Réalisation de formations spécifiques jeunes.
- Signature de conventions régionales dans neuf MSA avec les instances régionales de l'enseignement agricole et les inspections du travail.

CCMSA

- Intégration de la SST dans la rénovation des référentiels depuis 2004, intervention de la CCMSA comme expert dans les commissions de rénovation.
- Développement de formations d'enseignants et chefs d'établissements et création d'outils pédagogiques notamment sur la thématique de la conduite en sécurité de tracteurs/machines agricoles.
- Information et sensibilisation des maîtres de stage et apprentissage depuis 2006.
- Trophées Prévention Jeunes (TPJ) nationaux tous les ans depuis 2007.

Typologie et répartition du nombre d'actions dédiées à Enseignement agricole



Quelques chiffres au regard des risques professionnels

- Les actifs de moins de 25 ans représentent 25% de la population agricole active
- Les actifs ayant une faible ancienneté dans l'entreprise (moins d'un an d'ancienneté) sont les plus touchés par les accidents. Ils représentent 32 % des victimes (2007 à 2009)
- En particulier les personnes embauchées depuis moins d'un mois représentent à elles seules 11,5 % des victimes.
Parmi ces dernières, un peu plus de la moitié ont moins de trois jours d'ancienneté dans l'entreprise
- Près d'un tiers des décès relevant des accidents du travail proprement dit concerne les nouveaux embauchés
- La proportion d'accidents de trajet est très importante pour les actifs de moins de 25 ans.
- Les filières les plus impactées par les AT pour les moins de 25 ans (jeunes salariés et apprentis) sont :
 - Travaux forestiers, Jardins et espaces verts (machines motorisées et engins tranchants, activités en hauteur et sur un sol peu stable)
 - Culture - élevage (contact avec des animaux vivants)
- Les moins de 25 ans déclarent 10 fois moins de MP. Il s'agit principalement :
 - Des TMS (secteur du traitement de la viande, viticulture)
 - Des allergies (secteur des cultures et élevages dont l'élevage de petits animaux)
- Les accidents de trajet sont très fréquents chez les jeunes actifs et les apprentis avec des secteurs fortement générateurs d'accidents de trajet :
 - Les entreprises de jardins et paysagistes,
 - Les Cultures
 - Les élevages